

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 27 mars 2024

Fontaine-de-Vaucluse : l'accès au gouffre est interdit



En raison d'un fort risque de chutes de pierres et de blocs depuis les falaises qui surplombent la résurgence de Fontaine-de-Vaucluse, le Département de Vaucluse et la commune ont décidé de reculer la barrière du gouffre. L'accès final à ce dernier et au pied de la falaise est dorénavant fermé, pour une durée indéterminée.

Chaque année, se sont 800 000 visiteurs qui se pressent au bout du chemin piétonnier qui mène au gouffre de Fontaine-de-Vaucluse. Si ce mois de mars semble idéal pour se promener au sein de la commune et aller admirer le gouffre qui a bien profité des intempéries de ces dernières semaines, le Département de Vaucluse, qui est gestionnaire du cheminement piéton qui mène jusqu'au gouffre, a décidé de fermer son accès final pour des raisons de sécurité.

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 27 mars 2024

Depuis les années 2000, plusieurs interventions de sécurisation du site ont été mises en œuvre, notamment sur l'éperon rocheux dit « pain de sucre » et à proximité de la grande falaise. Une fermeture provisoire du chemin d'accès avait été mise en place par le Département en décembre 2017 et des travaux de sécurisation des parties rocheuses avaient été réalisés au printemps 2018. Une nouvelle fois, le Département se voit dans l'obligation de fermer l'accès au gouffre en raison d'un fort risque de chutes de pierres et de blocs depuis les falaises.

Ainsi, la zone accessible au public a été réduite et la barrière de sécurité reculée afin de garantir la sécurité de tous, et ce, pour une durée indéterminée. Il est toujours possible d'emprunter le chemin piéton jusqu'à la nouvelle barrière et de profiter de la résurgence de la Sorgue et de son environnement privilégié.

